



Départ volontaire et congé parental

Par **vanessa0206**, le **13/10/2012** à **22:10**

Bonsoir,

Je vais être bientôt en congé parental total et mon entreprise connaît des soucis.

On pratique du chômage partiel (à hauteur de 2500h par mois --> 40 salariés sur 83 de concernés) depuis 2ans et on est pas à l'abri d'un second plan social

Si il y a PSE et donc plan de départ volontaire, puis-je me porter volontaire en étant en congé parental?

Merci beaucoup de vos réponse, cela m'aidera à y voir plus clair dans cette situation si difficile moralement

Par **P.M.**, le **13/10/2012** à **23:10**

Bonjour,

Tout dépend du contenu du PSE mais a priori vous ne pouvez pas en être exclue et pourriez donc vous porter volontaire à un départ volontaire...